

---

Rapport d'activité 2021

---



Reims

## SOMMAIRE

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC...4</b>	<b>4</b>
1.1.1. Objet et étendue de la délégation .....	4
1.1.2. Autorité délégante.....	4
1.1.3. Déléataire.....	4
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants.....	4
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat .....	4
<b>1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE .....</b>	<b>5</b>
1.2.1. Les services fournis .....	5
1.2.2. Les installations .....	6
1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant .....	7
<b>2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER.....8</b>	<b>8</b>
<b>2.1. COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>8</b>
2.1.1. Les règles comptables.....	8
2.1.2. Présentation du compte de résultat .....	9
<b>2.2. COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>10</b>
2.2.1. Activité et chiffre d'affaires .....	10
2.2.2. Charges d'exploitation .....	11
<b>2.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS .....</b>	<b>18</b>
2.3.1. Etat de variation de patrimoine .....	18
2.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué .....	18
<b>2.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>20</b>
2.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité .....	20
2.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels.....	20
<b>3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIÈME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE 21</b>	<b>21</b>
<b>3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE .....</b>	<b>21</b>
<b>3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES CREMATIONS.....</b>	<b>25</b>
3.2.1. Évolution du nombre annuel de crémations .....	25
3.2.2. Évolution mensuelle de nombre de crémations.....	27
3.2.3. Répartition des crémations par sexe .....	28
<b>3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE .....</b>	<b>30</b>
3.3.1. Comité d'éthique .....	30
3.3.2. Le Temps de mémoire.....	30
3.3.3. Les enquêtes de satisfaction .....	30
3.3.4. Registre d'appréciation du service.....	30
3.3.5. La communication relative au crématorium .....	31
3.3.6. La journée portes-ouvertes.....	31

---

3.3.7. La certification de services .....	31
3.3.8. Protection du Travailleur Isolé (PTI) .....	32
<b>4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE .....</b>	<b>33</b>
<b>4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE .....</b>	<b>33</b>
<b>4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE .....</b>	<b>33</b>
4.2.1. Les horaires d'ouverture .....	33
4.2.1. Les moyens en personnel .....	34
4.2.2. La formation .....	35
4.2.3. Élimination des déchets métalliques .....	35
<b>4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER .....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 1 .....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 2 .....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXE 3 .....</b>	<b>41</b>

## 1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### 1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

#### 1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation porte sur la construction et l'exploitation du crématorium.

#### 1.1.2. Autorité délégante

Ville de Reims.

#### 1.1.3. Déléataire

OGF  
Société anonyme au capital de 40 904 385 euros  
RCS Paris B 542 076 799  
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris  
Habilitation n°18-75-0001

#### 1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président-directeur général : M. Alain COTTET  
Directeur(s) délégué(s) : M. Eric CABANNE  
Directeur de secteur opérationnel : M. Pascal JULIEN

#### 1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public, signé le 9 mars 2001 pour une durée de vingt-cinq années, se terminant le 8 mars 2026.

L'avenant n°6 relatif à la mise à jour du règlement intérieur du crématorium de Reims a été signé le 7 juin 2016.

Compte-tenu de l'évolution du marché de la crémation, les parties ont convenu de procéder à plusieurs ajustements concernant principalement la variation des tarifs lors de l'application de la formule de révision et la redevance d'occupation du domaine public. L'avenant N°7 a donc été signé le 10 juillet 2018 par les deux parties.

## 1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

### 1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- la tenue d'un planning de réservation,
- la vérification du dossier administratif remis par les mandataires aux familles,
- la réception des cercueils,
- l'accueil et l'accompagnement des familles,
- les contrôles techniques nécessaires au bon fonctionnement des fours avant et après introduction,
- la crémation des cercueils,
- la pulvérisation des cendres,
- la fourniture des réceptacles simples nécessaires pour recueillir les cendres suivant l'article R.2213-38 du Code général des collectivités territoriales lorsque les cendres ne sont pas dispersées,
- la dispersion des cendres à la demande des familles ou de leurs mandataires. Cette opération se fait au jardin du souvenir spécialement aménagé dans le cimetière,
- le dépôt des cendres des restes mortels des corps exhumés, fait dans un lieu spécialement affecté à cet effet et mis à disposition par le concédant et distinct du jardin du souvenir,
- l'organisation de cérémonies à la demande des familles ou de leurs mandataires, selon le concept défini en annexe 16 du contrat de concession,
- la gratuité des services du crématorium pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes domiciliées à Reims et sur présentation du certificat délivré par le Maire de Reims,
- la crémation des restes mortels de reprise de concession arrivant à échéance. Les crémations des restes mortels des corps exhumés dans les cimetières de la ville de Reims sont gratuites dans la limite par année civile : de 36 (trente-six) exhumations de reprises de concessions concédées, plus de 10 ans, et de 24 (vingt-quatre) exhumations de reprises de terrains non concédés,
- la mise à disposition des personnels qualifiés pour toutes les opérations liées au fonctionnement du crématorium,
- la crémation de pièces anatomiques d'origine humaine dans le cadre d'une convention avec les établissements de santé. Cette opération se fait dans le cadre des textes en vigueur et notamment les articles R 44-2 à 44-5, R 44-7, R 44-9 du décret n°97-1048 du 6 novembre 1997 ainsi que l'arrêté du 7 septembre 1999 relatif au contrôle des filières d'élimination. Les dépôts des cendres des pièces anatomiques sont faits dans le lieu spécialement affecté à cet effet, mis à disposition par le concédant et distinct du jardin du souvenir.

### 1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

#### Des locaux ouverts au public :

- un hall d'accueil aménagé comprenant : (la fontaine d'agrément est hors service depuis la conversion du patio en salle de convivialité)
- un bureau d'accueil
- une salle de retrouvailles
- une salle de convivialité,
- une salle de cérémonie de 15 places assises devant permettre le recueillement
- une salle de remise d'urne
- un espace d'attente EOLE attendant à une salle de cérémonie de 120 places assises devant permettre le recueillement,
- des sanitaires,
- une entrée indépendante de l'entrée du cimetière afin de pouvoir sortir du crématorium en dehors des heures d'ouverture du cimetière. Il est prévu un asservissement de l'entrée principale afin que personne ne puisse pénétrer à l'intérieur du cimetière. Ainsi qu'un portillon permettant que les familles ne croisent pas.



#### Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium conformes à l'article 2 du décret 98-209 du 18 mars 1998 :

- une salle d'introduction du ou des cercueils,
- deux fours de crémation et une ligne de filtration des rejets dans l'atmosphère,
- un local de dépôt temporaire d'urnes,
- un bureau,
- un hall technique avec trois cellules réfrigérées,
- des sanitaires et douche pour le personnel,
- un accès technique particulier pour les entreprises de pompes funèbres,
- un local extérieur pour le stockage des produits de la ligne de filtration.



### 1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

La construction a entièrement été réalisée et financée par le délégataire, sur un terrain mis à sa disposition par la ville de Reims, moyennant le paiement d'une redevance d'occupation.

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.



## 2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

### 2.1. COMPTE DE RESULTAT

#### 2.1.1. Les règles comptables

Le crématorium de Reims n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas, par conséquent, de compte d'exploitation propre. Le compte de résultat ci-dessous est par conséquent une extraction analytique des recettes et dépenses de cet établissement.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires, notamment les frais d'administration générale, ou font l'objet, comme le poste relatif aux assurances, d'une clé de répartition.

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- l'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre,
- la méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2021 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.



## 2.1.2. Présentation du compte de résultat

Le compte de résultat est présenté en euros hors taxes sur les exercices des années civiles 2020 et 2021.

Le nombre de crémations réalisées et facturées en 2021 est de **2 220**, dont 28 à titre gratuit.

En euros hors taxe	2020	%CA	2021	%CA	Evol. 20/21
Nombre de crémations	2199		2220		1%
Nombre de crémations hors pièces anatomiques	2141		2144		0%
<b>1. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
Nb. de crémations	2 199		2 220		
Nb. de dispersions au Jardin du Souvenir	161		121		
Nb. d'urnes cinéraires	1		2		
Nb. salles cérémonies sans crémation	3		1		
CA crémation	933 312	96%	952 555	96%	2%
CA dispersions	6 034	1%	4 535	0%	-25%
CA urnes cinéraires	29	0%	57	0%	100%
CA salle Cérémonie sans crémation	286	0%	95	0%	-67%
CA crémation Pièces anatomiques	19 476	3%	27 126	3%	39%
Autre chiffre d'affaires	2 720	1%	3 390	0%	25%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>961 857</b>	<b>100%</b>	<b>987 759</b>	<b>100%</b>	<b>3%</b>
<b>2. CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Gaz	60 660	7%	44 502	5%	-27%
Electricité	21 050	2%	20 323	2%	-3%
Eau	195	0%	213	0%	9%
Téléphone	515	0%	400	0%	-22%
Personnel	175 077	17%	164 601	17%	-6%
Charges administratives	7 270	1%	6 160	1%	-15%
Frais de direction	63 910	7%	63 770	6%	0%
Frais généraux et publicité	7 425	1%	10 902	1%	47%
Cendriers et estampilles	470	0%	846	0%	80%
Entretien des équipements de crémation	64 974	7%	64 101	6%	-1%
Entretien des locaux	23 041	1%	25 456	3%	10%
Entretien extérieur	2 909	0%	3 005.6	0%	3%
Assurances	2 874	0%	3 039	0%	6%
Redevance	204 229	21%	209 993	21%	3%
Impôts	27 093	3%	21 852	2%	-19%
Charges diverses	-9	0%	2 253	0%	-25047%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>661 683</b>	<b>67%</b>	<b>641 417</b>	<b>65%</b>	<b>-3%</b>
Amortissements financiers de caducité	46 294	5%	46 082	5%	0%
Amortissements techniques	119 212	10%	112 358	11%	-6%
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	22 639		1 380		
<b>TOTAL AMORT. ET PROVISIONS</b>	<b>188 145</b>	<b>15%</b>	<b>159 820</b>	<b>16%</b>	<b>-15%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>849 828</b>	<b>82%</b>	<b>801 238</b>	<b>81%</b>	<b>-6%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>112 028</b>		<b>186 521</b>		<b>1</b>
<b>IS (27,5%)</b>	<b>35 871</b>		<b>51 293</b>		<b>0</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>76 157</b>	<b>12%</b>	<b>135 228</b>	<b>14%</b>	<b>78%</b>

## 2.2. COMMENTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT

### 2.2.1. Activité et chiffre d'affaires

En 2021, le total du chiffre d'affaires s'élève à 987 760 € pour 2 220 crémations contre 961 857 € pour 2 199 en N-1, soit une augmentation de près de 3 %.

Le chiffre d'affaires 2021 du crématorium de Reims se décompose de la manière suivante :

Répartition du CA	2020	2021	Var. VA	Var. %
<b>CA Crémation</b>				
- Crémation adultes	924 154 €	946 412 €	22 258 €	2%
- Crémation enfants (1-12ans)	464 €	232 €	-232 €	-50%
- Crémation enfants (-1 an)	4 521 €	1 739 €	-2 782 €	-62%
- Crémation d'exhumation d'un corps	2 782 €	1 855 €	-927 €	-33%
- Crémation pièces anatomiques	19 476 €	27 127 €	7 651 €	39%
- Crémation reliquaire	0	0 €	0 €	
- Crémation foetus CHR	1 391 €	2 318 €	927 €	67%
<b>Sous-total CA Crémation</b>	<b>952 788 €</b>	<b>979 682 €</b>		
<b>CA Autres produits</b>				
- Dispersion cendres au jardin du souvenir	6 034 €	4 535 €	-1 499 €	-25%
- Dispersion cendres pièces anatomiques	0 €	0 €	0 €	
- Cérémonial personnalisé	95 €	95 €	0 €	0%
- Location de la salle de cérémonie	286 €	0	-286 €	-100%
- Urne cinéraire	29 €	57 €	29 €	100%
- Dépôt temporaire en case réfrigérée	855 €	2 474 €	1 619 €	189%
- Conservation temporaire d'urnes	1 770 €	916 €	-854 €	-48%
<b>Sous-total CA Autres produits</b>	<b>9 069 €</b>	<b>8 078 €</b>		
<b>CA Total</b>	<b>961 857 €</b>	<b>987 760 €</b>		

Le nombre de dispersion au jardin du souvenir a diminué de 161 dispersions à 121 dispersions en 2021. Cette diminution est notamment due à un nombre plus important de dispersions réalisées par les Opérateurs funéraires eux-mêmes et donc non facturé par le crématorium.

Les urnes cinéraires ne sont vendues au crématorium qu'en dépannage. En temps normal, ce produit est vendu par les opérateurs funéraires aux familles.

## 2.2.2. Charges d'exploitation

### Gaz

La consommation de gaz renseignée correspond aux factures du crématorium. Le coût total du gaz pour l'année ressort à **44 502 €**, soit un coût par crémation de 20,76 €, hors pièces anatomiques d'origine humaine.

<i>En euros HT</i>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Coût du gaz</i>	60 660	44 502
<i>Coût unitaire par crémation</i>	28,33	20,76

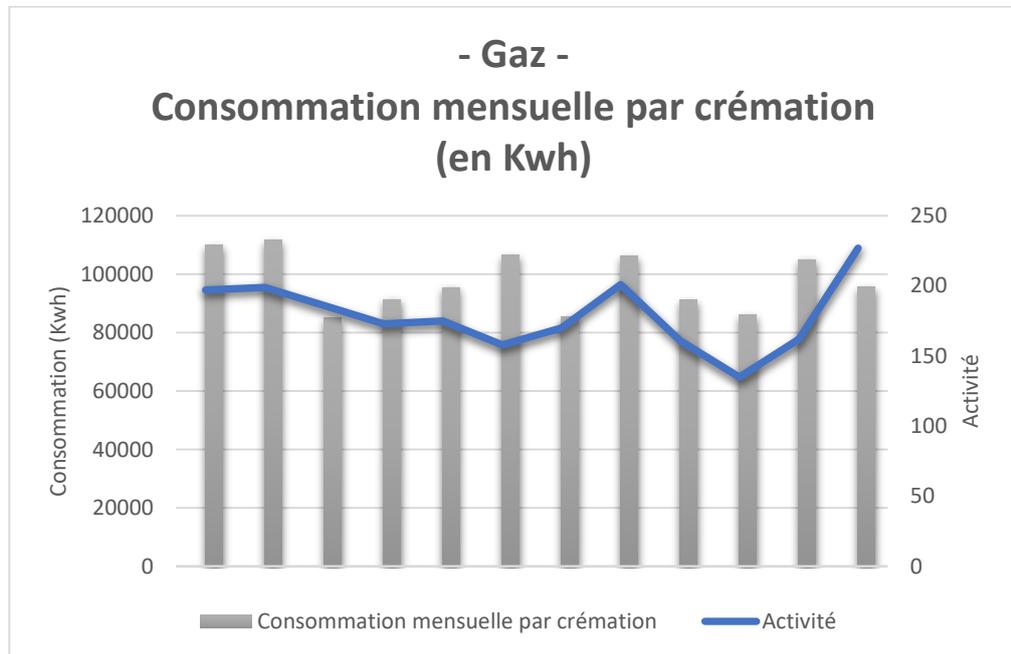
L'équipement de crémation FDI a été rebriqueté fin 2020, cette opération permet une meilleure conservation et gestion des calories par l'équipement. Celles-ci sont mieux conservées dans un briquetage neuf alors que les réfractaires en fin de vie, plus poreux, refroidissent plus rapidement. Ainsi, à la suite d'un rebriquetage, nous constatons régulièrement une forte amélioration des consommations de gaz.

Tableau comparatif du coût du gaz :

Année	Nombre de crémations	kWh par Euros	Euros par crémation	kWh par crémation
2021	2 144	26,29	20,76	546
2020	2 141	24,57	28,33	696
2019	2 085	23,87	29,10	695
2018	2 024	26,66	21,26	567
2017	1 961	31,87	19,45	620
2016	1 953	30,07	19,86	597
2015	2 038	26,00	20,93	544
2014	1 938	27,33	19,93	545
2013	2 015	25,36	20,24	513
2012	1 923	27,64	20,24	559
2011	1 590	32,13	12,46	401
2010	1 550	31,54	10,43	329
2009	1 495	28,67	13,07	375

Graphique de consommation mensuelle de gaz :

Dans les graphiques ci-dessous, la courbe bleue indique le niveau d'activité.



Nota : l'activité servant à calculer les ratios est égale à la totalité des crémations moins les crémations de pièces anatomiques, soit 2 144 crémations.

### Électricité

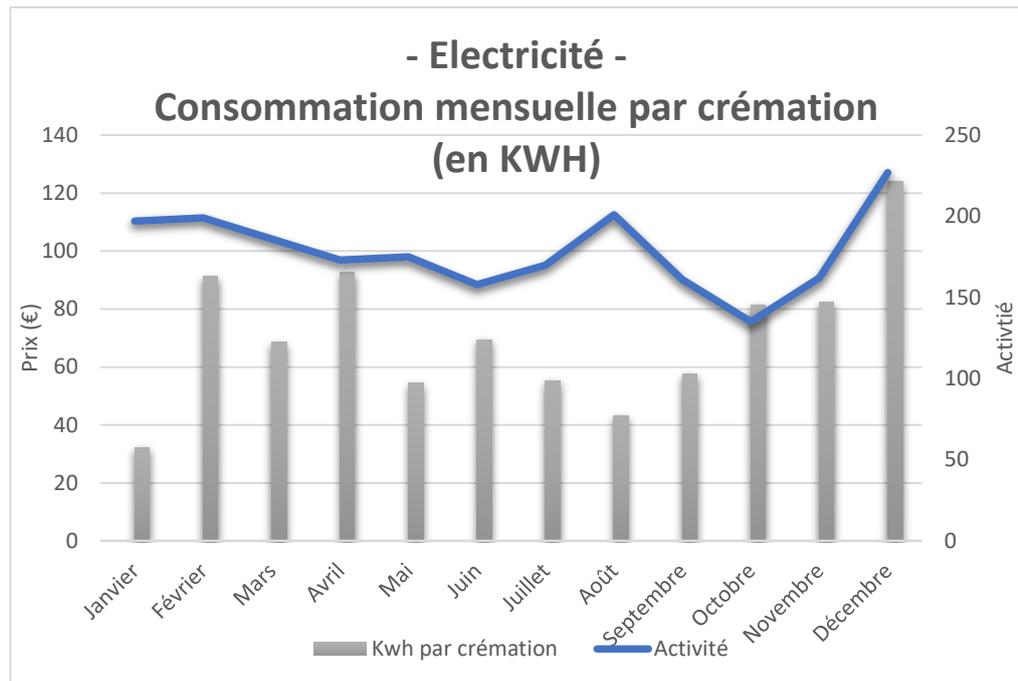
La consommation d'électricité correspond aux factures du crématorium. Le coût total pour l'année 2021 s'élève à 20 323 €, soit 9,48 € par crémation.

En euros HT	2020	2021
Coût de l'électricité	21 050	20 323
Coût unitaire par crémation	9,83	9,48

Tableau comparatif du coût de l'électricité :

Année	Coût en euros HT	Nombre de crémations	Euros par crémations
2021	20 323	2 144	9,48
2020	21 050	2 141	9,83
2019	19 517	2 085	9,36
2018	17 093	2 024	8,45
2017	18 903	1 961	9,64
2016	18 700	1 953	9,58
2015	14 606	2 038	7,17
2014	24 113	1 938	12,44
2013	25 044	2 015	12,43
2012	24 028	1 923	12,50
2011	13 624	1 590	8,57
2010	11 995	1 550	7,74
2009	11 339	1 495	7,58

Graphique de consommation mensuelle d'électricité :



### Eau

Ce poste correspond aux factures reçues du crématorium. La consommation d'eau en 2021 s'élève à **213 €**, soit 0,10 € coût par crémation.

En euros HT	2020	2021
Coût d'eau	195	213
Coût unitaire par crémation	0,09	0,10

### Téléphone

Ce poste comprend les abonnements et les consommations des lignes téléphoniques utilisées pour le téléphone, le fax et la ligne informatique. Le montant total s'élève à 400 € en 2021 contre 515 € en N-1.

### Personnel

Les salaires et charges sociales s'élèvent en 2021 à **164 601 €** contre 175 077 € en N-1.

Les salaires et charges sociales sont ceux fournis par la Direction des Ressources Humaines du groupe en fonction de l'affectation des personnels qui repose sur un suivi individuel des temps passés par le personnel opérationnel.

Le montant correspond aux salaires et charges sociales du personnel d'exécution ayant travaillé au crématorium en 2021. Il a également été retenu une quote-part des salaires du directeur de secteur et du responsable de crématorium, estimée respectivement à 5% et 60% de leur temps, pour leurs activités d'encadrement et de direction du crématorium.

Tableau comparatif du coût du personnel :

Année	Coût	Crémations	Volume d'heures travaillées	Heures par crémation
2021	164 601	2 220	6 346	2,86
2020	175 077	2 199	6 241	2,84
2019	158 630	2 151	5 991	2,79
2018	164 714	2 099	6 166	2,94
2017	161 454	2 054	6 082	2,96
2016	162 130	2 017	5 773	2,86
2015	159 855	2 043	5 514	2,70
2014	162 039	1 938	5 352	2,76
2013	155 885	2 015	5 262	2,61

L'augmentation de la masse salariale est due à l'augmentation des crémations donc à l'augmentation du nombre d'heures travaillées.

Les données ci-dessus sont extraites de PTA, logiciel de saisie des heures d'OGF.

## EXPLOITATION HORS PERSONNEL SUPPLEANT

	HRS TRAVAILLEES	HRS PAYEES	TOTAL BRUT	TOTAL CHARGES	TOTAL MS
2020	4 837	5 555	90 612	34 519	125 131
2021	5 787	6 452	97 910	32 169	130 079

Hors participation

## PERSONNEL SUPPLEANT ENTRANT

## PERSONNEL SUPPLEANT SORTANT

	HRS TRAVAILLEES	TOTAL BRUT	TOTAL CHARGES	TOTAL MS	HRS TRAVAILLEES	TOTAL BRUT	TOTAL CHARGES	TOTAL MS
2020	312	4 792	1 455	6 247	-94	-1 569	-540	-2 108
2021	73	1 218	415	1 633	-617	-10 381	-3 564	-13 945

## ENCADREMENT

	HRS TRAVAILLEES	TOTAL BRUT	TOTAL CHARGES	TOTAL MS
2020	1 187	29 247	12 765	42 011
2021	1 103	29 828	13 153	42 981

Hors participation

## Charges administratives

Les charges administratives comprennent essentiellement l'achat de fournitures de bureau, l'entretien et les consommables de l'imprimante/photocopieur/fax et également les honoraires du Commissaire aux comptes (provisionné à hauteur de 2 000€). Le montant total du poste est de **6 160 €** contre 7 270 € en N-1.

	2020	2021
Fournitures administratives (JPG)	2 790	2 195
Maintenance imprimante + copies (RICOH)	393	832
Commissaire aux comptes (DELOITTE)	2 000	2 000
Cartes de visite	0	326
Divers	662	149

Colonne de désinfection	520	0
Frais postaux	905	658
<b>TOTAL</b>	<b>7 270</b>	<b>6 160</b>

### Frais de direction

Ces frais qui s'élèvent à **63 770 €** en 2021 contre 63 910 € en N-1 couvrent l'assistance administrative assurée par les différents services du groupe OGF en matière de comptabilité, finance, ressources humaines, informatique, facturation clients, gestion des achats, juridique...

Le détail du calcul est joint en annexe n°2 du présent rapport.

### Frais généraux et publicité

Le poste « frais généraux et publicité » comprend les frais liés à la location et entretien de véhicules, l'achat de petits outillages et mobiliers, l'achat de vêtement de travail ainsi tous les frais liés aux déplacements et réceptions. Le montant total s'élève à **10 902 €** contre 7 425 € en N-1.

Il est plus élevé que l'année précédente en raison du renouvellement de l'habilitation électrique pour l'ensemble du personnel et une formation de Maître de cérémonie qui a occasionné des déplacements aux centres de formation et donc des frais supplémentaires.

Les frais de pressing ont été distingués pour la première fois des frais divers. Mais ces charges ont toujours existées pour l'entretien de tenues.

	2020	2021
Location et entretien véhicules (ATHLON, SPEEDY)	1 928	2 456
Carburant + péage	1 132	2 985
Indemnités kilométriques	913	331
Achat petits outillages et mobiliers et diverses fournitures d'exploitation	141	978
Achat vêtement travail (BRAGARD, MABEO)	1 192	1 724
Distributeur de boisson (PRODIA PLUS)	2 119	1 961
Bonbonne à eau (CHATEAU D'EAU)	0	126
Pressing	0	113
<b>TOTAL</b>	<b>7 425</b>	<b>10 902</b>

### Cendriers et estampilles

Ce poste correspond principalement à l'achat des pastilles réfractaires, En 2021, le montant s'élève à **846 €** contre 470 € en N-1.

### Entretien de l'équipement de crémation

Le montant représente la maintenance préventive et curative des équipements de crémation ainsi que les contrôles liés aux équipements de crémation. Le montant total s'élève à **64 486 €** contre 64 974 € en N-1.

La maintenance est facturée selon un forfait à la crémation. Ce forfait correspond à la configuration avec filtration et sans manipulation de réactif.

	2020	2021
Maintenance de l'équipement de crémation (ATI)	52 930	59 791
Frais pour pièces de rechange (ATI)	4 749	1 180
Traitement réactifs usagés (VEOLIA)	0	2 030
Contrôle des rejets atmosphériques (CERECO)	6 840	0
Contrôle de conformité crématorium (BUREAU VERITAS)	0	620
Contrôle des installations de gaz (BUREAU VERITAS)	285	285
Contrôle des appareils de lavage (BUREAU VERITAS)	170	180
Autres	0	15
<b>TOTAL</b>	<b>64 974</b>	<b>64 486</b>

### Entretien des locaux

Le montant du poste « Entretien des locaux » s'élève au total à **25 456 €** contre 23 041 € en N-1. Le montant a été déterminé d'après les factures. Ce poste comprend :

	2020	2021
Entretien et nettoyage de locaux et des vitres (PEI, AGENOR)	15 401	14 006
Nettoyage tapis (MAJ)	666	742
Maintenance CVC (IDCLIM)	1 257	2 391
Maintenance ascenseur (THYSSEN KRUPP)	3 104	1 461
Télésurveillance (FIDUCIAL SECURITE HUM)	216	216
Maintenance incendie (EUROFEU)	75	375
Conformité électrique (BUREAU VERITAS)	385	385
Diverses interventions	1 062	5 005
Contrôle de conformité du bâtiment (BUREAU VERITAS)	600	600
Contrôle thermographie (BUREAU VERITAS)	275	275
<b>TOTAL</b>	<b>23 041</b>	<b>25 456</b>

### Entretien extérieur

L'entretien extérieur a été réalisé, en partie, par le personnel d'OGF du crématorium, au rythme de 10 heures l'hiver et de 20 heures l'été, soit 601 € contre 784 € en N-1.

Le crématorium a également fait appel à du personnel extérieur à hauteur de 1 650 €, soit une charge totale de **3 006 €** sur N contre 2 909 € sur N-1.

### Assurances

Le coût des assurances a été déterminé sur la base du contrat en cours qui prévoit une prime pour l'ensemble des crématoriums. Notre assureur nous adresse un montant individualisé par crématorium, soit 3 039 € en 2021 contre 2 874 € en N-1 pour le crématorium de Reims.

### Redevance

La redevance est composée de la redevance fixe et variable. Le montant total s'élève à 209 993 € contre 204 229 € en 2020.

La part fixe de la redevance relative à la concession a augmentée de 2,9% par rapport à 2020 et s'élève désormais à 111 217 € contre 108 043 € en 2020. Cette augmentation est conforme avec l'application de l'indexation contractuelle (l'article 32.1 du contrat de concession, évolution du coût de la construction).

Conformément aux dispositions du contrat de concession, le concessionnaire verse également une part variable à la ville de Reims de 98 776 € correspondant à 10% du chiffre d'affaires.

### Impôts

Les impôts et taxes s'élèvent au global à 21 852 € en 2021 contre 27 093 € en N-1 et comprennent la Contribution Economique Territoriale (CET), la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S) et la taxe foncière.

#### CET :

La CET se décompose en Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et en Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

- La CFE s'élève à 5 482 € sur 2021 contre 5 632 € en N-1.
- La CVAE a été calculée en retenant le taux de 0,75% de la valeur ajoutée du crématorium de l'exercice (taux retenu au niveau du groupe OGF) auquel s'est ajoutée une taxe additionnelle de 3,46%, et 1% de frais de gestion. Pour 2021, la CVAE se porte ainsi à 3 530 € contre 8 569 € en N-1. La baisse de cette cotisation est principalement liée à la baisse du taux d'imposition passant de 1,50% à 0,75% entre 2020 et 2021.

#### C3S :

La Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S), plus communément appelée Organic, se calcule pour 0,16% du chiffre d'affaires (0,13% pour la C3S et 0,03% pour la contribution additionnelle). Cette taxe s'élève à 1 580 € en 2021 contre 1 484 € en N-1.

#### TAXE FONCIERE :

La taxe foncière est de 11 259 € pour l'année 2021 contre 11 165 € en N-1.

### Charges diverses

Le poste comprend les frais liés aux cadeaux à la clientèle, les dons, les pertes/gains sur écart de règlement ou autres charges. Le montant s'élève à 2 253 € contre -9 € en N-1.

L'augmentation de ce montant est lié principalement à la perte sur créance suite à la liquidation de l'entité juridique « ATI environnement ». Il s'agissait de refacturation pour le contrôle de rejets qui étaient non conformes et qui ont été repassés.

description de ligne	Montant en €	clé de répartition	Commentaires
Note de frais	366	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	21	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	89	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	42	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	218	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	22	Charges diverses	MISSIONS
Note de frais	356	Charges diverses	MISSIONS
Ajustement de factures ATI ENVIRONNEMENT	1140	Charges diverses	PERTE SUR CREANCE CLIENT
<b>Total</b>	<b>2253</b>		

### Amortissements et provisions

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité relatifs aux premiers investissements qui sont calculés sur la durée du contrat et d'autre part aux amortissements techniques qui sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

L'amortissement des immobilisations est fait par composant, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ou ramenée à la durée de la convention.

Deux composants principaux ont été retenus pour l'équipement de crémation comme immobilisables, à savoir le rebriquetage complet et l'électronique.

Les autres travaux sur l'équipement de crémation, dont le changement de dalles de sol, par exemple, constituent des charges d'exploitation.

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en **Annexe 1**.

### Impôts sur les sociétés

Le taux d'imposition sur les sociétés calculé par OGF est de 27,50% pour 2021 (Taux retenu à titre de simplification par le groupe OGF en fonction des variations fiscales 2021).

Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

## 2.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

### 2.3.1. Etat de variation de patrimoine

Les immobilisations acquises en 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Numéro Immo	Nature des biens	Durée	Nombre de mois durée	Date d'acquisition	Ctrl date fn concession 08/03/2026	Valeur actualisée	Dotaton 2021	VNC N
01AGC0000001955	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	5 ans et 3 mois	62	01/01/2021	01/03/2026	385	74.26	311
01AGC0000001928	JOURS IMMOBILISES	5 ans et 3 mois	62	01/01/2021	01/03/2026	81	15.54	65
01MC00000000651	Imprimantes IM 350F	4 ans	48	12/01/2021	12/01/2025	665	160.63	504
01MC00000000645	LATITUDE 3301-BTO +SACOCHE + VERROU A CLE	4 ans	48	01/03/2021	01/03/2025	701	146.37	555
01MC00000000706	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	4 ans	48	01/04/2021	01/04/2025	973	182.34	790
01MC00000000783	MOBILIER CATAFALQUE CEREMONIE DIM 150X50 CN	5 ans	55	12/07/2021	12/02/2026	1 216	124.85	1 091

La liste des immobilisations constituant le patrimoine figure en annexe 2.

### 2.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

#### 2.3.2.1 Conformité des installations du crématorium

Les installations publiques et techniques du crématorium de Reims ont fait l'objet d'un contrôle de conformité par Bureau Veritas, afin de permettre à l'Agence régionale de Santé Champagne-Ardenne de délivrer l'attestation de conformité prévue au décret n°94-1117 du 20 décembre 1994.

Au vu des rapports techniques émis par les organismes de contrôle, l'ARS a donné son agrément sur la conformité du crématorium en décembre 2020. Cet agrément court pour une durée de 6 années, soit jusqu'en décembre 2026. Les 26 août 2020 et 5 novembre 2021 ont été réalisés de nouveaux contrôles afin de renouveler l'attestation de conformité du bâtiment.

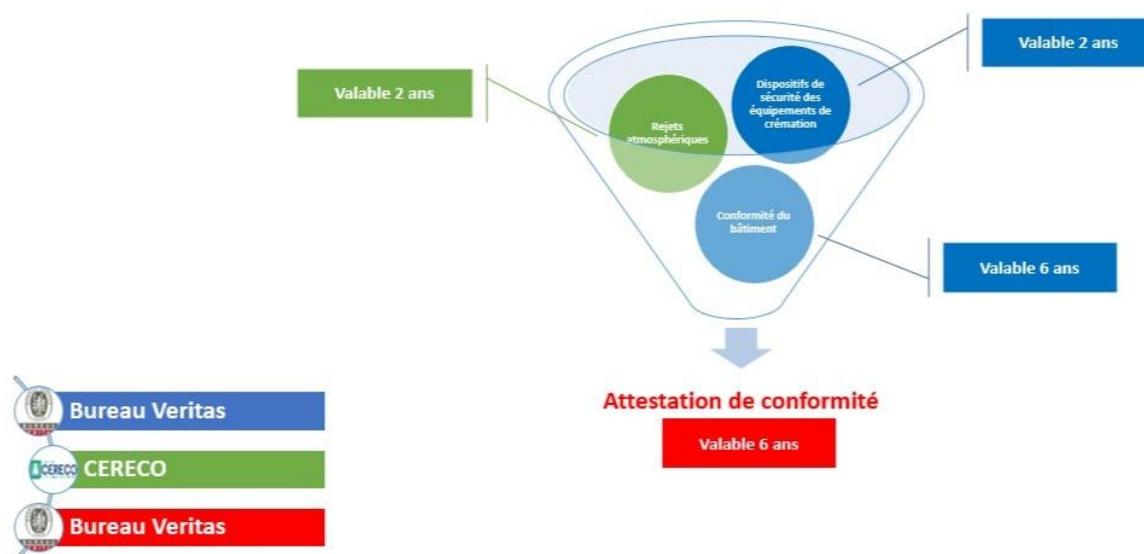
Ci-dessous un état des contrôles réglementaires réalisés au crématorium de Reims :

Rejets atmosphériques			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date du dernier contrôle en attente des résultats :
26/08/2020	2	25/08/2022	21/04/2022

Dispositifs des sécurités des fours			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
05/11/2021	2	04/11/2023	04/05/2023

Attestation de conformité du bâtiment			
Dernier contrôle CONFORME réalisé le :	Périodicité (en années)	Échéance	Date prévisionnelle théorique du contrôle :
02/12/2020	6	01/12/2026	01/06/2026

Pour obtenir l'attestation de conformité du crématorium, il est nécessaire de disposer des trois contrôles conformes suivants :



### 2.3.2.2. Travaux d'entretien du crématorium

Afin d'assurer la continuité du service public, le crématorium bénéficie d'une assistance téléphonique permanente pour solutionner rapidement les principales difficultés rencontrées au cours de l'exploitation des équipements de crémation.

Ci-dessous les interventions d'ATI Industries en 2021 :

- Du 5 au 18 avril 2021 : entretien préventif, remise en état du maintien des tuyères d'air primaire et mise en place de brique sous les tuyères pour un maintien correct et mise à niveau.
- 21 juin 2021 : mise en place d'un support sous le registre de régulation du four FDI, remplacement de la pompe de circulation d'eau, et mise sous pression du vase d'expansion de l'eau.
- 22 juin 2021 : suivi des crémations de la journée en bypass et remplacement du triangle couvercle broyeur.
- Du 11 au 17 octobre 2021 : entretien préventif, regarnissage de la porte d'introduction du four ATI et fissures.

### 2.3.2.3. Programme contractuel d'investissements

Néant.

### 2.3.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

En 2021, aucune autre dépense de renouvellement n'a été réalisée.

### 2.3.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements joint en annexe 1-2.

Il n'y a pas de biens de reprise.

## 2.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### 2.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Conformément aux dispositions du contrat de concession, une caution bancaire de 15 000 euros a été constituée et déposée auprès de l'établissement bancaire d'OGF.

Il n'y a aucun crédit-bail.

### 2.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels

OGF comptabilise ses engagements sociaux pour l'ensemble de son personnel, à savoir indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail.

Le montant de ces engagements est estimé au bilan pour **33 010 €**.

Masse salariale non chargée	Indemnités de fin de carrière	Frais médicaux des salariés retraités	Médailles du travail	Montant d'engagements imputables au crématorium chargé
121 786	21 987	441	1 904	33 010

### 3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIÈME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITÉ DU SERVICE

#### 3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2022, la France compte 67,8 millions d'habitants. La population augmente de 0,3 % en 2021, au même rythme qu'en 2020. En 2021, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, s'établit à + 81 000. En 2016, il avait atteint son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et il a continué de baisser depuis lors pour atteindre un point très bas en 2020 du fait de la forte hausse du nombre de décès pendant les deux premières vagues de la pandémie de Covid-19.

En 2021, 738 000 bébés sont nés en France (selon les estimations arrêtées fin novembre 2021, soit 3000 naissances de plus qu'en 2020 (+ 0,4 %). Cette remontée met ainsi fin à la baisse observée chaque année entre 2015 et 2020.

#### **Le nombre de décès reste élevé en 2021 à cause de la pandémie et du vieillissement de la population**

En 2021, 657 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations arrêtées fin novembre 2021) ; c'est 12 000 de moins qu'en 2020 (- 1,8 %), mais nettement plus qu'en 2019, avant la pandémie (+ 44 000, soit + 7,1 %). La hausse de 2019 à 2021 peut se décomposer, sur la base de ces données provisoires, de la manière suivante : + 23 000 dus au vieillissement et à la hausse de la population, - 14 000 dus à la baisse attendue des quotients de mortalité entre 2019 et 2021 et + 35 000 d'écart entre les décès attendus et observés.

En effet, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l'épidémie de Covid-19 : 47 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu'entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé au premier semestre (+ 7,7 % toutes causes confondues par rapport au premier semestre 2019). La troisième vague épidémique de début janvier à fin mai 2021 a entraîné 18 000 décès de plus qu'attendus si les quotients de mortalité avaient baissé de 2019 à 2021 au même rythme que sur la période 2010-2019. La quatrième vague durant l'été 2021 a été beaucoup moins meurtrière en France métropolitaine compte tenu de la campagne massive de vaccination et de la poursuite de mesures de restrictions sanitaires. Elle a davantage touché les Antilles et la Guyane où la campagne de vaccination a rencontré plus de réticence. En fin d'année 2021, une cinquième vague touche la France, dont ni l'ampleur ni la durée ne sont connues au moment de la préparation de ce bilan.

#### **Bien qu'en hausse, l'espérance de vie ne retrouve pas en 2021 son niveau d'avant la pandémie**

En 2021, l'espérance de vie à la naissance est de 85,4 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Les femmes gagnent 0,3 an d'espérance de vie par rapport à 2020 et les hommes 0,2 an. Du fait de la forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie ne retrouve cependant pas son niveau d'avant la pandémie (85,6 ans pour les femmes en 2019 et 79,7 ans pour les hommes).

Bien qu'en recul, l'espérance de vie des femmes en France en 2020 était la plus élevée de l'Union européenne (UE), à égalité avec l'Espagne ; pour les hommes, la France est en position moyenne

au sein de l'UE, et reste derrière l'Italie (80,1 ans) et l'Espagne (79,7 ans), pourtant fortement touchées par la pandémie.

### **La population continue de vieillir avec l'avancée en âge des baby-boomers**

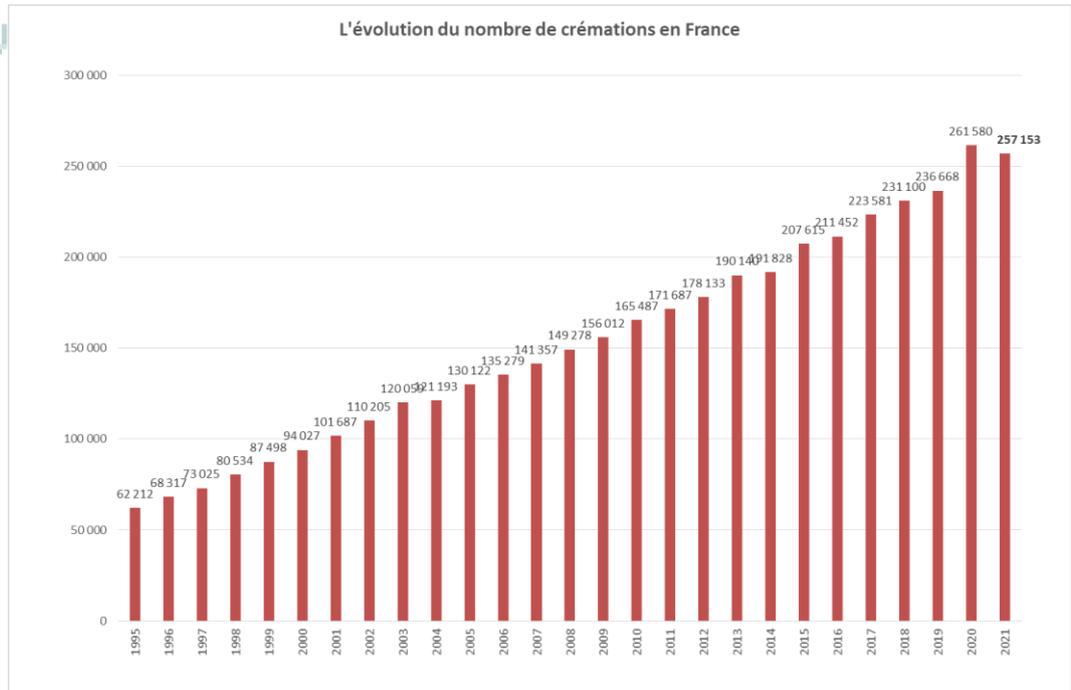
Au 1er janvier 2022, 21,0 % des personnes en France ont 65 ans ou plus et 9,8 % ont 75 ans ou plus. La hausse de la part des 75 ans ou plus dans la population s'accroît en 2022 avec l'arrivée de la première génération du baby-boom dans cette tranche d'âge. La part des 65 ans ou plus augmente depuis plus de 30 ans et le vieillissement de la population s'accroît depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des premières générations nombreuses nées après-guerre. La part des personnes âgées de 65 ans ou plus augmente dans tous les pays de l'UE. En 2020, elles représentent 20,6 % de la population de l'UE, contre 20,2 % en 2019. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce et au Portugal, alors qu'elle n'est que de 14,4 % en Irlande.

**Source : INSEE**

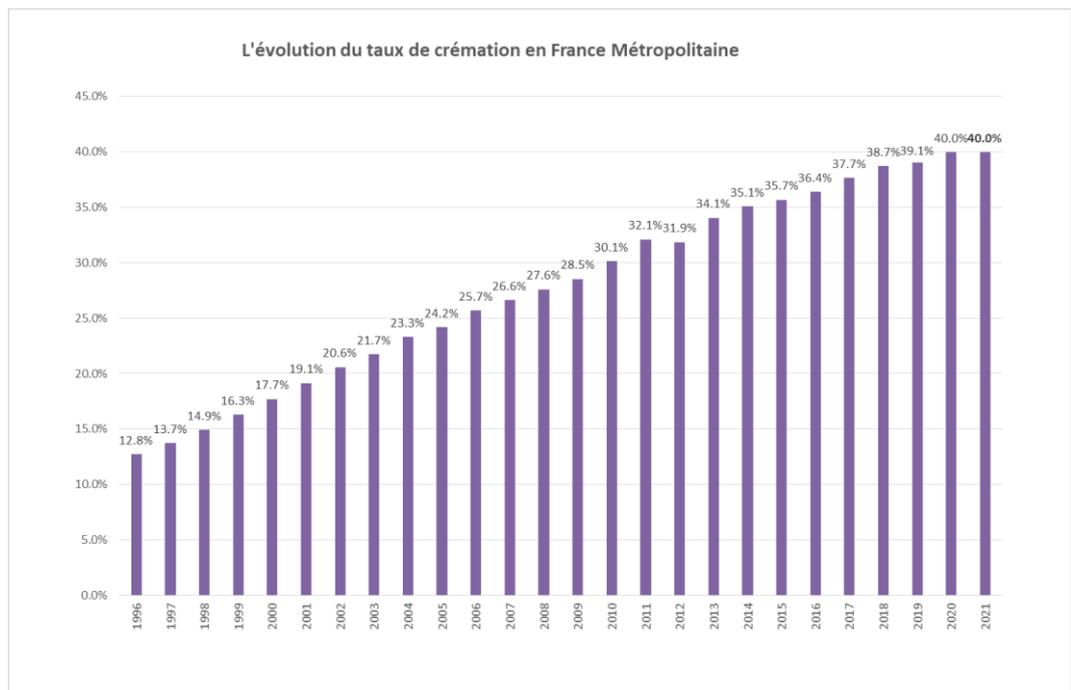
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6024136?sommaire=6036447#titre-bloc-17>







*Y compris principauté de Monaco*



*Y compris principauté de Monaco*

### 3.2. Analyse du registre des crémations

L'exploitation du système de réservation EPOC a permis de procéder aux analyses ci-après.

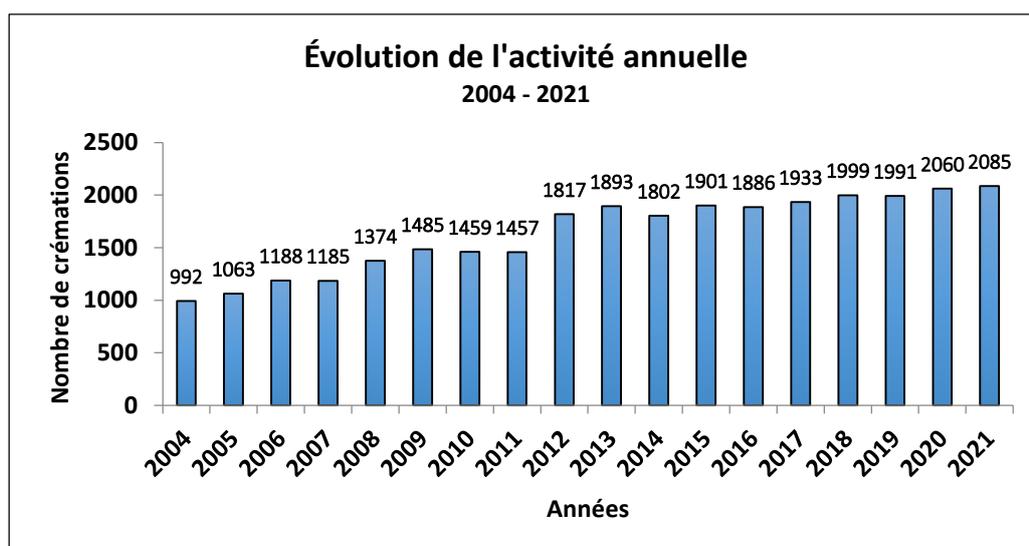
#### 3.2.1. Évolution du nombre annuel de crémations

Le nombre de crémations réalisées en 2021 est de 2220 contre 2198 en 2020.

Répartition par types de crémation	
Prestations	2021
Adultes	2041
Enfants de moins d'un an	15
Enfants de 1 à 12 ans	1
Crémation à titre gratuit	28
<i>Sous-total</i>	<b>2085</b>
Exhumations de moins de 5 ans	1
Exhumations de plus de 5 ans	6
Fœtus	20
Reliquaires	32
<i>Sous-total</i>	<b>59</b>
<b>TOTAL (HORS PIÈCES ANATOMIQUES)</b>	<b>2144</b>
Pièces anatomiques	76
<b>TOTAL DES CRÉMATIONS</b>	<b>2220</b>

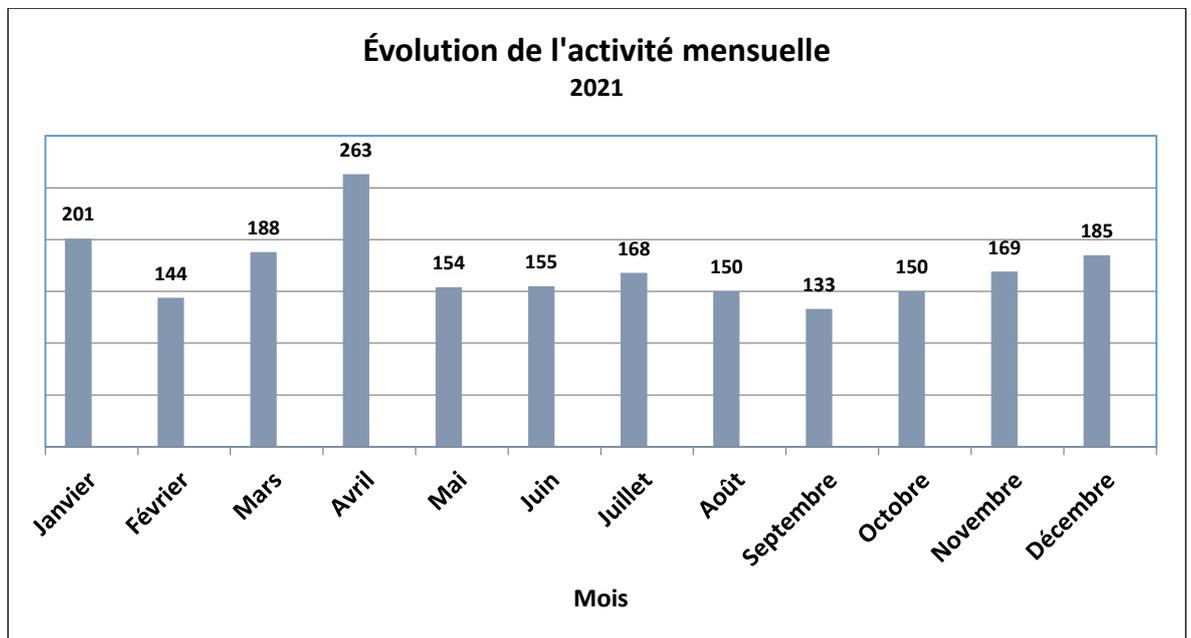
Hors exhumations, reliquaires, fœtus et pièces anatomique, le nombre de crémation est de 2085 en 2021, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2020.

Activité annuelle (Hors exhumations, reliquaires, foetus et pièces anatomiques)		
Années	Nombre de crémations	Évolution
2004	992	3.1%
2005	1063	7.2%
2006	1188	11.8%
2007	1185	-0.3%
2008	1374	15.9%
2009	1485	8.1%
2010	1459	-1.8%
2011	1457	-0.1%
2012	1817	24.7%
2013	1893	4.2%
2014	1802	-4.8%
2015	1901	5.5%
2016	1886	-0.8%
2017	1933	2.5%
2018	1999	3.4%
2019	1991	-0.4%
2020	2060	3.5%
2021	2085	1.2%



## 3.2.2. Évolution mensuelle de nombre de crémations

Activité mensuelle (Hors exhumations, reliquaires, foetus et pièces anatomiques)						
Mois	2019		2020		2021	
	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul
Janvier	204	204	201	201	197	197
Février	179	383	144	345	197	394
Mars	172	555	188	533	185	579
Avril	155	710	263	796	170	749
Mai	174	884	154	950	174	923
Juin	161	1045	155	1105	153	1076
Juillet	164	1209	168	1273	168	1244
Août	137	1346	150	1423	198	1442
Septembre	145	1491	133	1556	157	1599
Octobre	163	1654	150	1706	134	1733
Novembre	150	1804	169	1875	160	1893
Décembre	187	1991	185	2060	192	2085
<b>TOTAL</b>	1991		2060		2085	



## 3.2.3. Répartition des crémations par sexe

Répartition de l'activité par sexe				
Mois	Adultes		Enfants	Exhumations
	Hommes	Femmes		
Janvier	94	102	1	
Février	113	83	1	
Mars	106	78	1	
Avril	89	79	2	
Mai	96	78		
Juin	81	71	1	1
Juillet	95	71	2	2
Août	118	79	1	
Septembre	80	76	1	1
Octobre	75	58	1	1
Novembre	92	64	4	2
Décembre	104	87	1	
Total	1143	926	16	7
	2069			
Proportions	55.2%	44.8%		
	100.0%			

Évolution du taux de crémation par sexe			
Prestation	2019	2020	2021
Homme	55%	57%	55%
Femme	45%	43%	45%

## 3.2.4. Répartition des crémations selon le lieu de décès

Répartition des crémations selon le lieu de décès (Hors exhumations, reliquaires, foetus et pièces anatomiques)							
Mois	Marne (51)	Dont Reims	Aisne (02)	Ardennes (08)	Aube (10)	Autres	TOTAL
Janvier	138	94	43	13	0	3	197
Février	138	101	44	10	0	5	197
Mars	119	89	46	14	0	6	185
Avril	115	83	44	6	0	5	170
Mai	116	91	47	9	1	1	174
Juin	96	71	42	8	0	7	153
Juillet	117	98	30	16	0	5	168
Août	112	88	43	38	0	5	198
Septembre	114	88	34	8	0	1	157
Octobre	88	65	36	7	0	3	134
Novembre	111	83	34	9	1	5	160
Décembre	109	86	45	29	0	9	192
<b>2021</b>	<b>1373</b>	<b>1037</b>	<b>488</b>	<b>167</b>	<b>2</b>	<b>55</b>	<b>2085</b>

Mois	Marne (51)	Dont Reims	Aisne (02)	Ardennes (08)	Aube (10)	Autres	TOTAL
Janvier	70%	48%	22%	7%	0%	2%	148%
Février	70%	51%	22%	5%	0%	3%	151%
Mars	64%	48%	25%	8%	0%	3%	148%
Avril	68%	49%	26%	4%	0%	3%	149%
Mai	67%	52%	27%	5%	1%	1%	152%
Juin	63%	46%	27%	5%	0%	5%	146%
Juillet	70%	58%	18%	10%	0%	3%	158%
Août	57%	44%	22%	19%	0%	3%	144%
Septembre	73%	56%	22%	5%	0%	1%	156%
Octobre	66%	49%	27%	5%	0%	2%	149%
Novembre	69%	52%	21%	6%	1%	3%	152%
Décembre	57%	45%	23%	15%	0%	5%	145%
<b>TOTAL 2021</b>	<b>66.01%</b>	<b>49.89%</b>	<b>23.51%</b>	<b>7.74%</b>	<b>0.10%</b>	<b>2.63%</b>	<b>149.89%</b>



Il convient de préciser que ce registre est utilisé comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles. Les familles expriment le plus souvent directement auprès du personnel du crématorium leur satisfaction pour l'accueil, l'organisation et le déroulement du dernier hommage rendu au défunt.

### 3.3.5. La communication relative au crématorium

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

Le crématorium est en relation constante avec le personnel hospitalier de la région et les différents organismes d'aide à la personne, comme l'Hôpital de Reims, l'Hôpital de Soissons, l'Hôpital de Rethel, IFSIS, IFSAS, ORPEA, ARADOPA et les équipes paroissiales de Reims & Rethel.

Les équipes du crématorium sont aussi en relation avec les partenaires œuvrant auprès des malades ou familles endeuillées : JALMAV, Naître et Vivre, l'aumônerie des hôpitaux. Les questions abordées sont généralement : Que faire en cas de décès ? Législation et le souhait des familles, Qu'est-ce que la crémation ? Que faire de l'urne ?

Toutes les interventions ou conférences thématiques de l'équipe du crématorium reçoivent un très bon accueil du public professionnel et privé.

### 3.3.6. La journée portes-ouvertes

Il n'y a pas eu de Journée Portes ouvertes en 2021.

### 3.3.7. La certification de services

Afin de renforcer la visibilité de la qualité des services offerte aux usagers du crématorium de Reims et de valoriser les prestations réalisées par le personnel, une démarche de certification de services a été initiée.

Le certificat Qualicert® est attribué par l'organisme certificateur leader dans ce domaine, SGS ICS. Il garantit un niveau de qualité optimal dans l'accueil et l'accompagnement des familles. Il marque la reconnaissance par un organisme tiers indépendant de la conformité des services du crématorium de Reims vis-à-vis d'exigences définies dans un référentiel.

Le référentiel spécifique « Accueil et accompagnement des familles dans les crématoriums », élaboré à l'initiative d'OGF et réalisé en collaboration avec SGS ICS, a été validé le 5 juin 2012 par un comité de Certification indépendant, composé de représentants d'associations de consommateurs, de professionnels et de représentants des Pouvoirs Publics.

À l'issue d'une vague d'audits de certification réalisée par des auditeurs de SGS ICS, le crématorium de Reims a obtenu le certificat Qualicert® le 04/03/2020. Une copie du certificat Qualicert® est jointe en annexe 3.



### 3.3.8. Protection du Travailleur Isolé (PTI)

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesures afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé)/DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société PROSEGUR, spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI/DATI situé en différents points du territoire français.



## 4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

### 4.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### ❖ Covid-19 : Une année 2021 dans de meilleures conditions

En 2021 comme en 2020, l'activité quotidienne des crématoriums a été fortement impactée par les nouvelles vagues de la pandémie. Nos établissements ont dû une nouvelle fois s'adapter aux mesures gouvernementales, à la vaccination et à l'évolution des mentalités de chacun ce qui a permis aux différents acteurs du funéraire de pouvoir anticiper et de mieux gérer l'accueil des défunts et des familles.

Encore cette année, en collaboration avec vos services, toute l'équipe du crématorium est restée mobilisée pour s'adapter aux nouvelles évolutions réglementaires et veiller au strict respect des mesures sanitaires. Nos décisions ont été dictées par notre volonté de préserver la capacité des familles à accompagner leur proche décédé tout au long des obsèques.

Veiller sur les proches des défunts, c'est également protéger nos collaborateurs dans l'exercice de leurs missions par le maintien des équipements de protection et une communication immédiate des mesures gouvernementales.

#### ❖ Formations

L'ensemble de l'équipe du crématorium de Reims a suivi une formation recyclage électrique au mois de janvier.

Au mois de mai, le groupe de futurs maitres de cérémonie et de futurs conseillers funéraires de chez NOVA FORMATION a été accueilli et formé au crématorium.

Enfin, en juin et en juillet, deux nouveaux collaborateurs ont été recrutés et formés.

#### ❖ Parcours des funérailles

Aux mois de mai et de novembre, le crématorium est intervenu dans le cadre du parcours des funérailles au cours de quatre sessions d'aides-soignants du CHR de Reims.

#### • L'arbre du souvenir

Tout au long du mois de décembre, un arbre du souvenir a été mis en place. Les familles ont eu la possibilité de déposer des symboles et des messages dans un sapin en mémoire des défunts. Les symboles ont été envoyés aux familles au mois de janvier.

### 4.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

#### 4.2.1. Les horaires d'ouverture

Les horaires ont été adaptés selon les modalités de l'avenant n°6.

L'ouverture du crématorium au public pour l'accueil des familles, à l'exception des jours fériés, est assurée du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 et le samedi de 08h30 à 12h00.

Les horaires d'accueil des familles et de crémation sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

Équipement de crémation n°1	
Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
08h00	8h30
10h00	10h30
12h00	12h30
14h00	14h30
16h00	16h30

Équipement de crémation n°2	
Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
09h00	09h30
11h00	11h30
13h00	13h30
15h00	15h30
17h00	17h30

Le samedi :

Équipement de crémation n°1	
Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
08h30	9h00
10h00	10h30
12h00	12h30

Équipement de crémation n°2	
Horaire d'accueil des familles	Heure de crémation
09h00	09h30
11h00	11h30

#### 4.2.1. Les moyens en personnel

Les employés affectés au crématorium sont :

Personnel permanent :

- Madame **Sabine DETROUX**, responsable du crématorium,
- Monsieur **Hervé GARIGLIETTI**, chef d'équipe du crématorium,
- Monsieur **Laurent BERGEOT**, agent de crématorium titulaire.

Personnel suppléant embauché afin de renforcer les équipes du crématorium de Reims :

- Monsieur **Antoine BRACONNIER**, agent de crématorium du crématorium de Prix-les-Mézières ;
- Madame **Marine KLEINE**, agent de crématorium du crématorium d'Holnon ;
- Monsieur **Maxime LAGNEAU**, agent de crématorium du crématorium d'Holnon ;
- Monsieur **Kevin DUHAMEL**, agent de crématorium du crématorium de Prix-les-Mézières ;
- Madame **Florence DEBOUYS**, agent de crématorium.
- Monsieur **Loïc LARGE**, chauffeur porteur.
- Madame **Manon BRETON**, agent de crématorium.
- Monsieur **Cyril SANDRON**, agent de crématorium.

L'ensemble du personnel concourt à la tenue du crématorium pour :

- L'accueil des familles,
- La réalisation de cérémonie de recueillement,
- L'accueil des entreprises de Pompes Funèbres mandatées par les familles,
- La réalisation des crémations,
- L'entretien des installations,
- La tenue du planning de crémation et accueil téléphonique.

Ils reçoivent le soutien des équipes locales d'OGF pour la gestion administrative de l'activité, et notamment la facturation aux entreprises de pompes funèbres.

L'encadrement du crématorium est assuré au travers de son équipe de direction régionale et notamment par Monsieur Pascal JULIEN, Directeur du Secteur Opérationnel.

OGF assure également l'encadrement au travers du siège social, basé à Paris, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué. La direction des crématoriums et de l'environnement, de la communication, les services juridiques et la direction des travaux, participent à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.

#### 4.2.2. La formation

Pour l'exécution des missions qui leur sont confiées, les agents du crématorium ont bénéficié d'une formation concernant les points suivants :

- la législation sur la crémation et ses évolutions relatives, notamment, au traitement des pièces anatomiques,
- les procédures internes d'OGF en matière de gestion des crématoriums,
- les vérifications administratives des dossiers de crémation,
- l'accueil des familles, la remise de l'urne et la dispersion des cendres,
- les rappels théoriques et pratiques liés à la technologie des fours de crémation et de la ligne double de filtration,
- la gestion des éventuelles pannes en présence d'une famille,
- les consignes d'hygiène et de sécurité,
- la protection incendie,
- l'habilitation électrique HOB0 pour personnel non électricien.

#### 4.2.3. Élimination des déchets métalliques

Les déchets métalliques ne se consomment pas lors d'une crémation, comme ceux utilisés pour les prothèses, les couronnes dentaires et autres plombages. Les cendres du défunt sont rendues aux proches. Les résidus métalliques sont récupérés et s'agissant de déchets d'activité, ceux-ci doivent être traités dans une filière adaptée comme tout déchet, et valorisés lorsque c'est possible, comme nous y oblige le code de l'environnement.

Les déchets métalliques sont récupérés par un prestataire spécialisé. Après un appel d'offres en 2017, OGF a fait le choix de l'entreprise OrthoMetals.

Les déchets métalliques sont triés puis refondus pour être transformés. Ces nouveaux objets sont alors utilisés par différentes industries comme l'automobile, l'aéronautique ou encore l'électroménager. Notre prestataire garantit que la nouvelle utilisation ne réintègrera pas le domaine de la santé.

##### **Pour les crématoriums avec dons à la Fondation PFG :**

Dans les crématoriums gérés par OGF, la valorisation des déchets métalliques réalisée par notre prestataire est confiée à la Fondation PFG, sous l'égide de la Fondation de France, à aucun moment OGF n'est destinataire de ces sommes.

- Bilan annuel 2021 des actions de la Fondation PFG :

*La Fondation PFG*

Depuis 2009, la Fondation PFG s'engage auprès des associations qui orientent leurs actions autour de l'accompagnement des personnes en fin de vie, du deuil et de la sensibilisation du public à un thème encore tabou en France, la mort. A travers cette Fondation, le Groupe OGF, leader des services funéraires en France, prolonge l'écoute, l'accompagnement et le respect des familles mis en œuvre quotidiennement par ses équipes professionnelles. Représentations théâtrales traitant le sujet du deuil, ateliers de mise en beauté pour les personnes en fin de vie, groupes de paroles, développement des soins palliatifs, études, conférences et formations de bénévoles... A travers ses dons, la Fondation PFG apporte un soutien essentiel aux associations qui traitent ces sujets délicats.

#### *Gouvernance et fonctionnement*

Présidée par Alain COTTET, Président-directeur général d'OGF, le conseil d'administration est composé de 6 membres :

- 4 collaborateurs d'OGF,
- 2 experts extérieurs, spécialistes du deuil et de la fin de vie.

Le conseil joue un rôle essentiel dans les demandes de subventions des associations. Chaque membre donne un avis expérimenté et objectif sur les dossiers présentés pour ensuite délibérer. Si le projet est accepté, la subvention est versée à l'association.

Entre juin et septembre, la Fondation PFG organise un appel à projets annuel.

Retrouvez les actions de la Fondation sur <https://www.pfg.fr/pfg-a-vos-cotes/fondation-pfg>

#### **Pour les crématoriums avec dons à une association :**

Dans les crématoriums gérés par OGF, la valorisation des déchets métalliques réalisée par notre prestataire est confiée à une association choisie par l'autorité délégante, à aucun moment OGF n'est destinataire de ces sommes.

En 2021, deux collectes ont eu lieu ; la première en avril valorisée à 8 320,17 € pour 509kg collectés et la seconde en août valorisée à 3 582,56 € pour 392 kg collectés. Au total, 901 kg ont été collectés et valorisés à 11 902,73 €.

### 4.3. LE COMPTE RENDU FINANCIER

Les tarifs pratiqués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont été les suivants :

Prestations en Euros	Tarifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2021		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
<b>CREMATION <sup>(1)</sup></b>			
Cercueil adulte	463.70 €	92.74 €	556.44 €
Cercueil enfant (1 à 12 ans)	231.86 €	46.37 €	278.23 €
Cercueil enfant (moins d'un an)	115.92 €	23.18 €	139.10 €
<b>CREMATION D'UN CERCUEIL APRES EXHUMATION</b>			
Moins de 5 après inhumation	463.70 €	92.74 €	556.44 €
Plus de 5 ans après inhumation	231.86 €	46.37 €	278.23 €
<b>CREMATION DE PIECES ANATOMIQUES</b>			
Container de 60 kg et 200 litres maximum	463.70 €	92.74 €	556.44 €
Container de 30 kg et 100 litres maximum	231.86 €	46.37 €	278.23 €
<b>DEPOT DES CENDRES DE PIECES ANATOMIQUES ET RESTES D'EXHUMATION AU CIMETIERE</b>	37.48 €	7.50 €	44.98 €
<b>DISPERSION DE CENDRES AU JARDIN DU SOUVENIR</b>	37.48 €	7.50 €	44.98 €
<b>RECEPTACLE A CENDRES IDENTIFIE (Urne cinéraire)</b>	28.59 €	5.72 €	34.31 €
<b>DEPOT PROVISOIRE DE L'URNE FORFAIT PAR MOIS APRES LE 1er MOIS</b>	19.03 €	3.81 €	22.84 €
<b>CEREMONIAL PERSONNALISE</b>	152.41 €	30.48 €	182.89 €
<b>SUPPLEMENT SALLE DE CEREMONIE POUR UNE CEREMONIE PERSONNALISEE (1 heure)</b>	95.25 €	19.05 €	114.30 €
<b>SALLE DE CEREMONIE NON SUIVIE D'UNE CREMATION (1 heure)</b>	95.25 €	19.05 €	114.30 €
<b>DÉPÔT TEMPORAIRE EN CASE RÉFRIGÉRÉE (jusqu'à 6h avant la crémation)</b>		Gratuit	
<b>DÉPÔT TEMPORAIRE EN CASE RÉFRIGÉRÉE (par tranche entamée supplémentaire de 6h)</b>	30.54 €	6.11 €	36.65 €

Conformément à l'avenant 7 du contrat de délégation, si la formule de révision entraîne une baisse des tarifs, ceux-ci restent temporairement maintenus au profit de ceux en vigueur. Ainsi, les tarifs applicables en 2021 sont ceux appliqués en 2020. Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> année consécutive où les tarifs du crématorium de Reims n'évoluent pas.

ANNEXE 1

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2021

Numéro Immo	Nature des biens	Durée	Date d'acquisition	Ctrl date fn concession 08/03/2026	Valeur actualisée	Dotaton 2021	Amort. Cumulés N	VNC N
<b>BIENS DE RETOUR :</b>								
<b>Construction et enrobés extérieurs</b>								
ABSENCE DOT IMMO5 1	dont construction	23 ans / 5 mois	01/10/2002	01/03/2026	782 342	33 204	642 893	139 449
ABSENCE DOT IMMO5 2	dont bureau véritas	23 ans / 2 mois	01/01/2003	01/03/2026	767 522	32 566	630 741	136 780
ABSENCE DOT IMMO5 3	dont réalisation allées piétonnes	22 ans / 11 mois	28/04/2003	28/03/2026	1 800	71	1 470	330
ABSENCE DOT IMMO5 4	dont terrassement/reprofilage des allées	23 ans / 2 mois	01/01/2003	01/03/2026	1 850	86	1 512	338
ABSENCE DOT IMMO5 5	dont signalétique intérieure - cimetière de la villette	23 ans / 3 mois	01/12/2002	01/03/2026	4 810	208	3 945	865
ABSENCE DOT IMMO5 6	dont menuiserie / chauffage / fontaine	23 ans / 4 mois	01/11/2002	01/03/2026	777	33	638	139
ABSENCE DOT IMMO5 7	<b>Honoraires</b>	<b>23 ans / 5 mois</b>	<b>01/10/2002</b>	<b>01/03/2026</b>	<b>5 583</b>	<b>240</b>	<b>4 587</b>	<b>996</b>
ABSENCE DOT IMMO5 8	<b>Four</b>				<b>95 240</b>	<b>4 067</b>	<b>78 293</b>	<b>16 947</b>
ABSENCE DOT IMMO5 9	dont structure four	23 ans / 5 mois	01/10/2002	01/03/2026	191 494	8 186	156 142	35 352
ABSENCE DOT IMMO5 9	dont structure four	14 ans / 8 mois	28/06/2011	28/02/2026	97 849	4 178	80 437	17 411
ABSENCE DOT IMMO5 10	Plateau à bille*	10	01/10/2002	01/10/2012	91 206	4 008	73 265	17 941
ABSENCE DOT IMMO5 11	Cases réfrigérées	10	01/10/2002	01/10/2012	2 439	-	2 439	-
ABSENCE DOT IMMO5 11	Gaz - Edf - Eau (assainissement)	23 ans / 3 mois	01/12/2002	01/03/2026	6 053	-	6 053	-
ABSENCE DOT IMMO5 12	Fresque	22 ans / 11 mois	01/04/2003	01/03/2026	7 333	333	6 347	1 386
ABSENCE DOT IMMO5 13	Chariot	10	01/10/2002	01/10/2012	6 700	292	5 482	1 218
ABSENCE DOT IMMO5 14	Extincteur	10	01/12/2002	01/12/2012	2 600	-	2 600	-
ABSENCE DOT IMMO5 14	Mobilier	10	01/12/2002	01/12/2012	881	-	881	-
ABSENCE DOT IMMO5 14		10	01/10/2002	01/10/2012	19 732	-	19 732	-
<b>TOTAL AMORT. CADUCITE SUR PREMIERS INVESTISSEMENTS (A)</b>					<b>1 112 774</b>	<b>46 082</b>	<b>918 423</b>	<b>194 352</b>

\*Par exception, depuis le passage aux composants en avril 2005, le rebriquetage et le plateau à billes ne font l'objet que d'un amortissement technique

Numéro Immo	Nature des biens	Durée	Date d'acquisition	Ctrl date fn concession 08/03/2026	Valeur actualisée	Dotaton 2021	Amort. Cumulés N	VNC N
01016370000000	Moteur portail d'entrée	10	21/07/2006	21/07/2016	1 331	0,00	1 331	-
01A05922000000	Autocrom	8	19/05/2006	19/05/2014	1 100	0,00	1 100	-
01H11510000000	Chariot élévateur électrique pour civière	10	20/11/2008	20/11/2018	1 518	0,00	1 518	-
01H11520000000	Chariot porte cercueil avec plateau à bille	10	20/11/2008	20/11/2018	802	0,00	802	0
01M03803000000	Ecran LCD 42 pouces	4	28/04/2009	28/04/2013	8 844	0,00	8 844	-
01MATC00000031	Télésurveillance	10	01/04/2010	01/04/2020	390	0,00	390	-
01AGC000000158	Travaux instal du 2ème four	8	01/04/2012	01/04/2020	34 000	0,00	34 000	-
01AGC000000159	Travaux obturation cheminée 2ème four	8	01/04/2012	01/04/2020	1 800	0,00	1 800	-
01AGC000000160	Honoraires travaux instal du 2ème four	8	01/04/2012	01/04/2020	14 700	0,00	14 700	0
01AGC000000161	Travaux électricité 2ème four	8	01/04/2012	01/04/2020	19 875	0,00	19 875	0
01AGC000000162	Jours immobilisés pour instal 2ème four	8	01/04/2012	01/04/2020	1 415	0,00	1 415	0
01MC0000000038	Asus écran 22"	4	21/05/2012	21/05/2016	134	0,00	134	-
<b>MAR SUITE INVENTAIRE 07/2021</b>					<b>134</b>	<b>0,00</b>	<b>134</b>	<b>-</b>
01MAC0000000014	Table sur mesure pour refroidiss cendres	13 ans / 7 mois	29/08/2012	29/03/2026	604	41,35	412	192
01AGC0000000172	Augmentation de la puissance électrique	8	01/04/2012	01/04/2020	1 610	0,00	1 610	-
01CONC000000001	Extention créma - Electricité	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	3 475	249,67	2 434	1 040
01CONC000000002	Extention créma - Travaux VRD	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	19 014	1 366,27	13 321	5 693
01CONC000000007	Extention créma - Pose d'une clôture	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	3 140	225,62	2 200	940
01CONC000000003	Extention créma - Gros oeuvre maçonnerie	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	55 667	4 000,02	39 000	16 667
01CONC000000004	Extention créma - Etanchéité	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	9 335	670,77	6 540	2 795
01CONC000000005	Extention créma - Plomberie	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	8 655	621,91	6 064	2 591
01CONC000000006	Extention créma - Chauffage	13 ans / 11 mois	01/04/2012	01/03/2026	14 065	1 010,65	9 854	4 211
01AGC0000000181	Extention créma - Peinture	8	01/04/2012	01/04/2020	2 600	0,00	2 600	-
01AGC0000000178	Extention créma - Honoraires	8	01/04/2012	01/04/2020	32 400	0,00	32 400	0
01AGC0000000179	Extention créma - Menuiserie int tremie	8	01/04/2012	01/04/2020	2 510	0,00	2 510	0
01AGC0000000175	Extention créma - Constat d'huissier	8	01/04/2012	01/04/2020	444	0,00	444	0
01AGC0000000174	Extention créma - Conformité créma	8	01/04/2012	01/04/2020	2 646	0,00	2 646	0
01AGC0000000173	Extention créma - Taxe locale équipement	8	01/04/2012	01/04/2020	1 344	0,00	1 344	-
01AGC0000000180	Extention créma - Contrôle SPS	8	01/04/2012	01/04/2020	1 400	0,00	1 400	0
01AGC0000000177	Extention créma - Archi étude	8	01/04/2012	01/04/2020	18 174	0,00	18 174	-
01AGC0000000176	Extention créma - Jours immobilisés	8	01/04/2012	01/04/2020	849	0,00	849	-
01MC00000000103	Rénov créma - ensemble mobilier, tables consoles	10	01/04/2013	01/04/2023	12 801	1 280,05	11 200	1 600
01MC00000000102	Rénov créma - sono - vidéo	10	01/04/2013	01/04/2023	4 927	492,72	4 311	616
01MC00000000101	Rénov créma - Mobiliers 3 consoles, 1 socle et 6 banquettes	10	01/04/2013	01/04/2023	5 703	570,34	4 990	713
01AGC00000000228	Rénov créma - jours immobilisés	8	01/04/2013	01/04/2021	1 173	36,75	1 173	-
01AGC00000000227	Rénov créma - peinture et revêtement de sol	8	01/04/2013	01/04/2021	28 808	900,36	28 808	-
01AGC00000000226	Rénov créma - divers travaux électriques	8	01/04/2013	01/04/2021	16 955	529,82	16 955	0
01AGC00000000225	Rénov créma - menuiserie intérieure	8	01/04/2013	01/04/2021	5 145	160,81	5 145	-
01AGC00000000224	Rénov créma - peint. Ext. Dessous toit - planches de rives	8	01/04/2013	01/04/2021	5 050	157,85	5 050	0
01AGC00000000223	Rénov créma - décoration murale	8	01/04/2013	01/04/2021	1 932	60,33	1 932	-
01AGC00000000222	Rénov créma - ouvert. et fermé. ds cloison pour pose de 2	8	01/04/2013	01/04/2021	3 000	93,75	3 000	0
01AGC00000000221	Rénov créma - peint. Murs et plafond et revêtement sol	8	01/04/2013	01/04/2021	5 868	183,44	5 868	-
01AGC00000000220	Rénov créma - ix électriques ds salon spots encastrés	8	01/04/2013	01/04/2021	1 430	44,74	1 430	0
01AGC00000000213	Rénov créma - jours immobilisés	8	01/04/2013	01/04/2021	5 068	158,34	5 068	0
01MC00000000109	Rénov créma - Divers mobilier pour 3ème salon accueil far	10	10/10/2013	10/10/2023	5 702	570,17	4 689	1 013
01AGC00000000266	Ligne de Filtration - protection incendie	8	01/04/2013	01/04/2021	355	11,07	355	0
01AGC00000000267	Ligne de Filtration - Bureau études	8	01/04/2013	01/04/2021	2 700	84,33	2 700	0
01AGC00000000269	Ligne de Filtration - Mur végétal	8	01/04/2013	01/04/2021	3 120	97,50	3 120	-
01AGC00000000268	Ligne de Filtration - Pose extraction	13 ans / 3 mois	14/11/2012	14/02/2026	12 963	978,33	8 927	4 036
01AGC00000000287	Ligne de Filtration - complément installation	12 ans / 11 mois	01/04/2013	01/03/2026	15 250	1 266,37	9 973	5 277
01AGC0000265815	Ligne de Filtration - Installation	13 ans / 3 mois	14/11/2012	14/02/2026	199 477	21 960,80	109 729	89 749
01AGC00000000348	Pose saisons acoustiques	11 ans / 5 mois	30/09/2014	28/02/2026	11 479	1 017,16	7 242	4 237
01MC00000000144	Caméra BOX650 Lignes + Raccords	10	01/12/2014	01/12/2024	910	91,01	645	265
01MA00000000036	Installation télémaintenance pour four et filtration	10	01/04/2014	01/04/2024	7 500	750,00	5 813	1 688
01AGC00000000418	Moteur pyrostat 10 G4H	8	01/12/2014	01/12/2022	3 998	499,80	3 540	458
01MC00000000151	Fourniture et pose d'une banquette accueil	10	12/03/2015	12/03/2025	8 890	889,04	6 050	2 841
01MC00000000148	26 banquettes MIKADO + 1 pupitre + 2 Catalafques	10	19/03/2015	19/03/2025	19 277	1 927,74	13 081	6 196
01AGC00000000557	Travaux partiels de fumisterie	8	30/10/2015	30/10/2023	12 497	1 562,12	9 633	2 864
01MC00000000188	Ecran HP eltedisplay E232	1 an et 6 mois	29/12/2015	29/06/2017	156	0,00	156	-
01MC00000000190	PC HP 705 G1-SFF	3	29/12/2015	29/12/2018	389	0,00	389	-
<b>MAR SUITE INVENTAIRE 07/2021</b>					<b>389</b>	<b>0,00</b>	<b>389</b>	<b>0</b>
01MI0000010057	Prestations informatique	4	31/12/2015	31/12/2019	1 750	0,00	1 750	-
01MI0000010031	INTERVENTION CATALOGUES DE SERVICES (DEC 15) - DOSSIER :	3	31/12/2015	31/12/2019	250	0,00	250	-
01MC00000000196	2 bacs de présentation	10	01/04/2016	01/04/2026	655	66,51	378	277
01MA00000000052	Pulvérisateur de calcais externe	10	01/04/2016	01/04/2026	26 000	2 639,09	14 989	11 011
01AGC00000000692	Mise en conformité électrique	8	30/05/2016	30/05/2024	310	38,75	216	94
01AGC00000000667	Chauffe eau 100L ZENEO	8	12/07/2016	12/07/2024	591	73,90	493	188
01MI0000011477	Imprimantes MF MP201SPF	3	13/07/2016	13/07/2019	665	0,00	665	0
<b>MAR SUITE INVENTAIRE JAN 2021</b>					<b>665</b>	<b>0,00</b>	<b>665</b>	<b>0</b>
0100181902C502	Rebriquetage COURT four N°2	5	26/04/2016	26/04/2021	53 000	3 376,06	53 000	0
01MC00000000247	PC Portable LATITUDE E5570 + ACCESSOIRES	2	12/09/2016	12/09/2018	625	0,00	625	-
01MC00000000336	(DUJY-C) Acquisition 300 Ecrans 24 p. (Devis : 33728208)	1 an et 6 mois	16/05/2017	16/11/2018	104	0,00	104	-
01AGC00000000952	VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECT	8	01/04/2017	01/04/2025	310	38,75	184	126
01MC00000000339	(DUJY-C) Acquisition 300 Ecrans 24 p. (Devis : 33728208)	1 an et 6 mois	16/05/2017	16/11/2018	104	0,00	104	-
01MC00000000344	PC DELL OPTIPLEX 3040 FORMAT MICRO XCTO + SOC	4	16/05/2017	16/05/2021	402	37,46	402	-
01MC00000000314	OPTIPLEX 3040 FORMAT MICRO XCTO	4	01/04/2017	01/04/2021	402	25,08	402	-
01MI0000013588	OPTIPLEX 3040 FORMAT MICRO XCTO	4	23/06/2017	23/06/2021	402	47,91	402	-
01AGC0000000891	DOUBLAGE PLACOSTIL + PORTE + PEINTURE	8	02/10/2017	02/10/202				

Numéro Immo	Nature des biens	Durée	Date d'acquisition	Crti date fn concession 08/03/2026	Valeur actualisée	Dotaton 2021	Amort. Cumulés N	VNC N
01AGC0000000862	Depose d'un ensemble évacuation	8	06/07/2017	06/07/2025	8 235	1 029,37	4 619	3 616
01MA00000000071	TABLE REFRIGERANTE STANDARD	8 ans / 2 mois	26/12/2017	26/02/2026	785	96,12	386	399
01AGC0000001085	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	7 ans	01/04/2018	01/03/2026	415	52,42	197	218
01MC00000000507	(DLMV-C) Achat Samsung Galaxy J3 (Devis : 3900019920)	2 ANS 0 MOIS	01/04/2019	01/04/2021	119	14,83	119	-
01AGC0000001480	EXTRACTION SALLE FOUR - CAISSON EXTRACTION	6 ANS 7 MOIS	19/07/2019	19/02/2026	14 596	2 217,09	5 435	9 161
01AGC0000001451	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	6 ANS 11 MOIS	01/04/2019	01/03/2026	493	71,27	196	297
01AGC0000000016	ENSEIGNE FACADE	6	17/02/2020	17/02/2026	4 553	758,83	1 417	3 136
01MC00000000623	MOBILIER 1 CONSOLE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	327	55,32	97	230
01MC00000000622	MOBILIER 7 BANQUETTES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	4 883	825,24	1 444	3 439
01MC00000000621	MOBILIER 4 BRIDGES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 657	279,96	490	1 167
01MC00000000620	HIFI / VIDEO	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	18 481	3 123,60	5 466	13 015
01MC00000000568	SAMSUNG GALAXY A40 - SMARTPHONE - DUAL SIM - 4	2	01/04/2020	01/04/2022	202	101,28	177	25
01MC00000000627	MOBILIER 1 TABLE BASSE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	289	48,84	85	203
01AGC00000006626	MOBILIER 2 CATAFALQUES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 212	204,84	358	853
01MC00000000625	MOBILIER 1 PUPITRE SALLE CEREMONIE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 034	174,84	306	728
01MC00000000624	MOBILIER 1 PARTIE URNE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	296	50,16	88	209
01MC00000000600	(DKQL-C) ACQUISITIO ÉCRAN (DEVIS 35801600)	2ans et 3 mois	01/04/2020	01/07/2021	112	44,77	112	-
01AGC0000001869	JOURS IMMOBILISES CREMATORIUM REIMS	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	6 128	1 035,71	1 812	4 315
01AGC0000001868	CONTROLE TECHNIQUE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	4 300	726,72	1 272	3 028
01AGC0000001867	CONTROLE SPS	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	2 300	388,68	680	1 620
01AGC0000001866	ACCESS PMR	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 431	241,80	423	1 008
01AGC0000001865	DECORATION	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	8 968	1 515,72	2 653	6 316
01AGC0000001864	SIGNALÉTIQUE INTERIEURE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	7 112	1 201,92	2 103	5 008
01AGC0000001863	DECORATION	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	5 229	883,79	1 547	3 682
01AGC0000001862	ELECTRICITE LUMINAIRES LED	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	7 774	1 314,00	2 300	5 475
01AGC0000001861	HONORAIRES ECLAIRAGE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 300	219,72	385	915
01AGC0000001860	ELECTRICITE LUMINAIRE MURAL BOLLARD	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	2 017	340,92	597	1 420
01AGC0000001859	PLOMBERIE CHAUFFE EAU	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	936	158,16	277	659
01AGC0000001858	CLIMATISATION APPAREILLAGE ANNEXE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	18 656	3 153,12	5 518	13 138
01AGC0000001857	CLIMATISATION 2 UNITES EXTERIEURES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	13 367	2 259,24	3 954	9 413
01AGC0000001856	CLIMATISATION 8 UNITES INT CASSETTES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	8 482	1 433,52	2 509	5 973
01AGC0000001855	CLIMATISATION 3 UNITES INT MURALES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 770	299,16	524	1 246
01AGC0000001854	VENTILATION CAISSON EXTRAC DBLE FLUX	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	2 865	484,20	847	2 018
01AGC0000001853	VENTILATION REMPLACE 4 BOUCHES VMC	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 289	217,80	381	908
01AGC0000001852	PLOMBERIE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	1 890	319,44	559	1 331
01AGC0000001851	SOLS SOUPLES	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	5 686	961,08	1 682	4 004
01AGC0000001850	PLATRERIE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	12 346	2 086,68	3 652	8 694
01AGC0000001849	PEINTURE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	40 699	6 878,76	12 038	28 661
01AGC0000001848	MENUISERIE INTERIEURE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	17 112	2 892,12	5 061	12 051
01AGC0000001847	MENUISERIE EXTERIEURE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	27 530	4 653,00	8 143	19 387
01AGC0000001846	MAÇONNERIE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	20 434	3 453,60	6 044	14 390
01AGC0000001845	FALUX PLAFOND	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	4 545	768,24	1 344	3 201
01AGC0000001844	ELECTRICITE	5 ans et 11 mois	01/04/2020	01/03/2026	13 221	2 234,64	3 911	9 311
0100181N901C505	REIMS CREMA REBRIQUETAGE COURT FOUR C411 N°1	5	29/09/2020	29/09/2025	55 925	14 027,18	16 869	39 056
0100181N901C504	REBRIQUETAGE COURT FOUR C411 N°1	5	29/09/2020	29/09/2025	-	-2 842,21	-	-
01AGC0000001955	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	5 ans et 3 mois	01/01/2021	01/03/2026	385	74,26	74	311
01AGC0000001928	JOURS IMMOBILISES	5 ans et 3 mois	01/01/2021	01/03/2026	81	15,54	16	65
01MC00000000651	Imprimantes IM 350F	4 ans	12/01/2021	12/01/2025	665	160,63	161	504
01MC00000000645	LATITUDE 3301-BTO +SACOCHE + VERROU A CLE	4 ans	01/03/2021	01/03/2025	701	146,37	146	555
01MC00000000706	DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	4 ans	01/04/2021	01/04/2025	973	182,34	182	790
01MC00000000783	MOBILIER CATAFALQUE CEREMONIE DIM 150X50 CM	5 ans	12/07/2021	12/02/2026	1 216	124,85	125	1 091
<b>TOTAL AMORT. TECHNIQUE SUR BIENS RENOUVELABLES (B)</b>					<b>1 107 919</b>	<b>112 358</b>	<b>693 197</b>	<b>414 723</b>

## ANNEXE 2

## CALCUL DES FRAIS DE DIRECTION 2021

<b>JUSTIFICATION DES FRAIS DE DIRECTION 2021</b>			
<b><u>Annexe 12 du contrat de concession</u></b>			
	<b>Total</b>	<b>&lt;1500</b>	<b>&gt;1500</b>
Nombre Crématations	2 085	1 500	585
%	100%	71.94%	28.06%
Fraction du salaire annuel cadres VI-1		1/2	3/4
Calcul du salaire annuel cadres VI-1	31584	11 361.15	6 646.27
<b>Total</b>	<b>18 007.42</b>		
<b><u>Partie fixe des salaires :</u></b>			
Salaires (Cadre Niveau VI-1)			18 007
Congés payés			1 801
Charges sociales Taux :	52.00%		10 300
	<i>Sous-Total A</i>		<b>30 108</b>
<b><u>Partie variable des salaires :</u></b>			
Salaires et charges (1/2 Cadre Niveau VI-1)			30 473
$30\ 108 * 2085 / 2060$	<i>Sous-Total B</i>		<b>30 473</b>
<b>TOTAL SALAIRES &amp; CHARGES (C = A + B)</b>			<b>60 581</b>
Autres Charges (Salaires & Charges × 5/95)			3 188
	<i>Sous-Total D</i>		<b>3 188</b>
<b>TOTAL FRAIS DE DIRECTION (C + D)</b>			<b>63 770</b>

## ANNEXE 3

## CERTIFICAT QUALICERT

SGS

CERTIFICAT N°8427

Multi-sites  
VERSION 2

OGF SA

31, rue de Cambrai  
75019 PARIS

a obtenu la Certification de Services QUALICERT  
conformément au référentiel  
« **Accueil et accompagnement des familles dans les  
crématoriums - RE/CRE/01** »

Ce certificat est attribué pour une période de trois ans  
à compter du 04/03/2020, jusqu'au 03/03/2023

Edité le 21/01/2022

Le Directeur Certification



Page 1



QUALICERT est la Marque de Certification de Services de SGS ICS SAS  
29 avenue Aristide Briand  
F- 94111 ARCUEIL Ceder  
Téléphone + 33 (0) 1 41 24 86 54 - Fax + 33 (0) 1 41 24 89 96  
[www.fr.sgs.com/certification](http://www.fr.sgs.com/certification)  
SAS au capital de 200 000 € - RCS Créteil 403 293 103 - APE 7120B

NB : Ce certificat reste la propriété de SGS ICS. Il doit lui  
être restitué en cas de suspension ou de retrait

# OGF

Société anonyme

31, rue de Cambrai  
75019 PARIS

---

**Attestation du Commissaire aux comptes de la société OGF relative au compte d'exploitation du crématorium de crématorium de Reims (Cimetière de la Neuville) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 établi dans le cadre du contrat de délégation de service public avec la ville de Reims**

## OGF

Société anonyme

31, rue de Cambrai  
75019 PARIS

---

### **Attestation du Commissaire aux comptes de la société OGF relative au compte d'exploitation du crématorium de crématorium de Reims (Cimetière de la Neuville) pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 établi dans le cadre du contrat de délégation de service public avec la ville de Reims**

---

A l'attention du Président,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société OGF et en réponse à votre demande dans le cadre du contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) et conformément à l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, nous avons établi la présente attestation sur le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 (ci-après « les informations ») tel que présenté dans le document ci-joint, étant précisé que :

- Le crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) n'est pas le seul crématorium exploité par la société OGF ;
- L'exercice social de la société OGF couvre la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars alors que le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Ce compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 135 228 euros.

Ce compte d'exploitation a été établi sous la responsabilité de la Direction financière de la société OGF à partir des livres comptables de la société OGF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. Les méthodes et les principales hypothèses utilisées pour établir ces informations sont précisées dans le document joint. Il nous appartient d'attester le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.

Il ne nous appartient pas en revanche de remettre en cause les hypothèses retenues par la Direction financière de la société OGF et de nous prononcer sur l'exactitude des clefs de répartition retenues pour les charges indirectes dans la comptabilité analytique servant de base à la présentation du compte d'exploitation du crématorium.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la société OGF pour les exercices clos le 31 mars 2021 et le 31 mars 2022. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du compte d'exploitation du crématorium. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2021 ont fait l'objet de notre rapport en date du 15 juin 2021 et ont été approuvés par votre assemblée générale du 29 juin 2021. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont fait l'objet de notre rapport en date du 14 juin 2022 et n'ont pas encore été approuvés par votre assemblée générale qui est prévue le 28 juin 2022.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- Prendre connaissance des principes et méthodes comptables retenus par la société OGF pour établir le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 tels que décrits dans le document ci-joint ;
- Vérifier la conformité des modalités appliquées par la société OGF pour établir le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 avec les méthodes comptables et les hypothèses décrites dans le document joint ;
- Vérifier la concordance du compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 figurant dans le document joint à la présente attestation avec les données issues de la comptabilité de la société OGF et avec les données sous-tendant la comptabilité de la société OGF, telles que notamment la comptabilité analytique et les états de gestion, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 ;

- Contrôler la réalité du chiffre d'affaires et des principales charges d'exploitation directes par remontée au registre de crémations tenu par le crématorium et aux grilles tarifaires et à des pièces justificatives, tels que des factures ou bulletins de paie ;
- Vérifier l'exactitude arithmétique des informations produites.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le compte d'exploitation du crématorium de Reims (Cimetière de La Neuville) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

A Paris-La Défense, le 17 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark inside, followed by a blue handwritten signature.

Xavier LEFEVRE

## **Principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement du compte de résultat du crématorium de l'année 2021**

### **Généralités**

#### **Principes et méthodes comptables générales**

Les principes et méthode comptables retenus pour l'établissement du compte d'exploitation du crématorium sont ceux retenus par la société OGF pour l'établissement de ses comptes sociaux publiés en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices, et selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le règlement ANC n°2018-07.

#### **Spécificités propres à l'activité crématorium**

Le crématorium de Reims est un établissement de la société OGF. Son exploitation n'est donc pas réalisée par une entité juridique distincte, dotée d'une comptabilité générale autonome.

Par conséquent, pour l'établissement du compte d'exploitation, les charges et produits du crématorium ont été identifiés :

- par les affectations réalisées dans la comptabilité analytique de la société OGF pour ce qui concerne les charges directes ;
- par l'application de clés de répartition pour ce qui concerne les charges indirectes ;
- ou selon les méthodes décrites ci-dessous lorsque cette identification a nécessité l'utilisation d'autres moyens.

En outre, l'exercice comptable de la société OGF court du 1er avril N au 31 mars N+1. Le compte de résultat du crématorium étant établi pour l'année civile, les données annuelles sont donc établies à partir d'extractions des données comptables réalisées à partir de deux exercices comptables successifs pour retracer la période de 12 mois couverte par l'année civile.

## Chiffre d'affaires

Les données relatives au chiffre d'affaires et aux volumes sont issues du logiciel de facturation de la société OGF utilisé pour facturer les usagers du crématorium.

Les tarifs appliqués sont ceux prévus au contrat de délégation.

## Charges externes

Les charges externes correspondent aux factures reçues des fournisseurs sur l'année écoulée. En début et en fin d'année, des écritures de régularisation (charges à payer ou charges constatées d'avance) visant à rétablir la césure des périodes comptables sont passées lorsque nécessaire.

Il s'agit principalement des coûts relatifs aux consommations de gaz et d'électricité, aux coûts d'entretien courant des locaux et des installations techniques (notamment les contrats de maintenance des fours), et des coûts d'assurance.

## Impôts et taxes

Il s'agit principalement des taxes suivantes :

- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) ; taxe foncière :  
Ces taxes sont comptabilisées pour le montant des avis d'imposition reçus au titre de l'année concernée.
- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)  
Elle est calculée en fonction de la valeur ajoutée dégagée par le crématorium au cours de l'année écoulée, au taux de 0,75%.
- Contribution sociale de solidarité  
Elle est calculée en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur l'année écoulée après prise en compte de l'abattement de 19 m€, au taux de 0,16%.

## Frais de personnel

- *Main d'œuvre d'exploitation*  
Il s'agit des coûts du personnel affecté directement à l'exploitation du crématorium.

La main d'œuvre de la société OGF étant polyvalente, les temps éventuellement consacrés par le personnel du crématorium à d'autres activités du Groupe sont valorisés et retranchés de ces coûts et, inversement, les temps consacrés à l'exploitation du crématorium par du personnel de la société OGF non affecté au crématorium sont valorisés et ajoutés à ces coûts.

La valorisation des coûts de main d'œuvre intègre les charges sociales et la participation des salariés aux résultats.

- *Main d'œuvre d'encadrement*

Il s'agit des coûts du personnel d'encadrement de la main d'œuvre d'exploitation.

Les coûts du personnel encadrant sont calculés selon un pourcentage forfaitaire de leur temps et valorisés selon une méthode identique à la main d'œuvre d'exploitation.

## **Frais d'administration générale**

Les frais d'administration générale représentent un pourcentage forfaitaire représentatif des coûts de fonctionnement annuels des différents services supports du siège d'OGF dont une partie de l'activité est consacrée au suivi des crématoriums. Il s'agit essentiellement de ceux des Directions suivantes d'OGF :

- Direction des Crématoriums et de l'Environnement ;
- Direction Comptable ;
- Direction Juridique et Fiscale ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction des Achats et des Approvisionnements

Le pourcentage forfaitaire est déterminé en fonction du rapport entre les coûts de fonctionnement des services supports et le chiffre d'affaires total d'OGF.

Ce pourcentage forfaitaire est ensuite appliqué au chiffre d'affaires du crématorium dégagé au cours de l'année écoulée.

En 2021, ils représentent 6,5% du chiffre d'affaires, contre 6,6% en 2020.

## **Dotations aux amortissements**

Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements techniques des équipements renouvelables et aux amortissements de caducité des équipements non renouvelables et biens de retour.

Conformément aux méthodes du Groupe OGF, les rebriquetages complet des fours sont traités comme des composants immobilisés et amortis sur la durée séparant deux rebriquetages.

On rappelle que conformément à la réglementation comptable, cette méthode exclut la possibilité de reconnaître des provisions pour grosses réparations.

S'ils ont été financés par le OGF, les coûts d'acquisition du terrain et des constructions, des installations « structure » des fours (hors composant rebriquetage) et des lignes de filtration des fumées sont amortis sur la durée de la concession de sorte que leur valeur nette comptable soit nulle au terme du contrat.

## **Frais financiers**

Les coûts de financement des investissements réalisés par le Groupe dans le cadre du contrat de délégation ne sont pas imputés au compte de résultat du crématorium.

## **Impôts sur les résultats**

Lorsque le résultat du crématorium est bénéficiaire, l'impôt sur les bénéfices est calculé selon le taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés, soit 27,5%, majoré des différentes contributions additionnelles votées dans les Lois de Finances successives.

# CREMATORIUM DE REIMS

En euros hors taxe	2020	%CA	2021	%CA
Nombre de crémations	2199		2220	
Nombre de crémations hors pièces anatomiques	2141		2144	
<b>1. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Nb. de crémations	2 199		2 220	
Nb. de dispersions au Jardin du Souvenir	161		121	
Nb. d'urnes cinéraires	1		2	
Nb. salles cérémonies sans crémation	3		1	
CA crémation	933 312	97%	952 555	96%
CA dispersions	6 034	1%	4 535	0%
CA urnes cinéraires	29	0%	57	0%
CA salle Cérémonie sans crémation	286	0%	95	0%
CA crémation Pièces anatomiques	19 476	2%	27 126	3%
Autre chiffre d'affaires	2 720	0%	3 390	0%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>961 857</b>	<b>100%</b>	<b>987 759</b>	<b>100%</b>
<b>2. CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Gaz	60 660	6%	44 502	5%
Electricité	21 050	2%	20 323	2%
Eau	195	0%	213	0%
Téléphone	515	0%	400	0%
Personnel	175 077	18%	164 601	17%
Charges administratives	7 270	1%	6 160	1%
Frais de direction	63 910	7%	63 770	6%
Frais généraux et publicité	7 425	1%	10 902	1%
Cendriers et estampilles	470	0%	846	0%
Entretien des équipements de crémation	64 974	7%	64 101	6%
Entretien des locaux	23 041	2%	25 456	3%
Entretien extérieur	2 909	0%	3 005,6	0%
Assurances	2 874	0%	3 039	0%
Redevance	204 229	21%	209 993	21%
Impôts	27 093	3%	21 852	2%
Charges diverses	-9	0%	2 253	0%
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>661 683</b>	<b>69%</b>	<b>641 417</b>	<b>65%</b>
Amortissements financiers de caducité	46 294	5%	46 082	5%
Amortissements techniques	119 212	12%	112 358	11%
V.N.C. IMMOS CORP.	22 639		1 380	
Mise au rebut	0	0%	0	0%
<b>TOTAL AMORT. ET PROVISIONS</b>	<b>188 145</b>	<b>20%</b>	<b>159 820</b>	<b>16%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>849 828</b>	<b>88%</b>	<b>801 238</b>	<b>81%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>112 028</b>		<b>186 521</b>	
<b>IS (27,5%)</b>	<b>35 871</b>		<b>51 293</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>76 157</b>	<b>8%</b>	<b>135 228</b>	<b>14%</b>

le 14/08/2012

OGF

Direction des Crématorium et de l'Environnement

31, rue de Cambrai

75946 PARIS Cedex 19

RCS Paris B 542 076 799

Habilitation n°18-75-0001 - Code APE : 9603 Z